

LEADER, c'est quoi ?

Ce sont des financements européens pour accompagner et soutenir le développement économique du territoire.

Le programme est porté par la Communauté de Communes du Sisteronais-Buéch, en partenariat avec la Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon-Durance.

30 ans et pas une ride !

Depuis plus de 30 ans, le Sisteronais-Buéch porte le programme LEADER pour initier et soutenir des projets innovants. Agriculture, tourisme, services et développement de filières...

Pour cette nouvelle génération 2023-2027, LEADER accompagne toutes les transitions auquel le Sisteronais-Buéch doit faire face.

Les nouvelles orientations du programme souhaitent soutenir les initiatives qui feront de notre territoire de demain un espace de vie accueillant, résilient et solidaire.



LEADER a pour ambition de financer des projets innovants qui favorisent la transition écologique et la mise en réseau des acteurs du développement rural. Pour appliquer concrètement ces objectifs stratégiques, les projets présentés devront s'appuyer sur 2 fiches-actions :

FICHE-ACTION 1 : SOUTENIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Les défis écologiques du XXIème siècle concernent aussi nos territoires et nous obligeant à anticiper une transition dans tous les aspects de notre vie. LEADER ambitionne de participer à cette transformation en accompagnant les mutations du tissu économique vers plus de sobriété et de résilience.

Exemples de projets : animation d'une démarche d'économie circulaire, recherche et développement de solutions innovantes, mutualisation de matériels ou de compétences, création d'une ressource ou d'un lieu partagé entre différents acteurs d'une filière, achats mutualisés...

Sur quel territoire ?



Le programme concerne toutes les communes de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buéch et de la Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon-Durance.

LEADER, quel projet ?

FICHE-ACTION 2 : DONNER ENVIE DE BIEN VIVRE SUR LE TERRITOIRE DU GAL SISTERONNAIS-BUÉCH

L'arrivée de nouveaux habitants depuis une vingtaine d'années illustrent l'attractivité du territoire. Il s'agit de la renforcer et de la pérenniser en créant les conditions d'un accueil et d'une qualité de vie pour les actifs qualifiés et leurs familles. L'émergence de nouveaux services, un environnement sain et préservé, ou encore un accès facilité à la santé et aux mobilités douces sont autant de thèmes soutenus par le programme LEADER.

Exemples de projets : création de tiers-lieux, plans d'action vers une alimentation locale de qualité, actions d'éducation et de sensibilisation à la biodiversité, initiatives culturelles transrégionales, plan de développement inter-entreprises...

